



n° 132 - Avril 2011

La création d'entreprise en 2010 en Champagne-Ardenne Une dynamique toujours portée par l'auto-entrepreneuriat

Avec 9 056 créations d'entreprise, la Champagne-Ardenne connaît en 2010 un nouveau record. Comme en 2009, la hausse des créations est exclusivement portée par l'auto-entrepreneuriat, les autres formes de création étant en baisse importante.

À l'exception de l'industrie, des activités de soutien aux entreprises et des activités d'information ou communication, l'ensemble des secteurs connaît une augmentation des créations, tous régimes confondus.

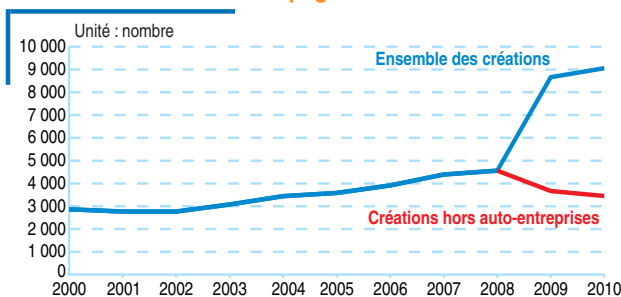
Avec la place grandissante de l'auto-entrepreneuriat dans la création, la part des entreprises sans salarié au démarrage ne cesse d'augmenter : 95 entreprises sur 100 se créent en 2010 sans salarié. De même, les entreprises individuelles reprennent largement le pas sur les sociétés qui représentent aujourd'hui moins d'une création sur quatre. Parmi ces sociétés, la forme unipersonnelle est de plus en plus fréquente.

Avec 147 créations d'entreprise pour 10 000 actifs, la Champagne-Ardenne se situe en fin de classement des régions françaises, très loin derrière les régions méridionales les plus dynamiques en matière d'entrepreneuriat.

En Champagne-Ardenne, avec 9 056 entreprises créées dans le secteur marchand non agricole, la création d'entreprise progresse de 4,5 % par rapport à 2009 (+7,0 % en France métropolitaine). Cette croissance succède à l'évolution inédite de 2009,

conséquence de la mise en place de l'auto-entreprise. En 2009, dans toutes les régions, excepté l'Île-de-France, les créations ont augmenté de plus de 70 %, dépassant même 90 % dans cinq régions, parmi lesquelles la Champagne-Ardenne. Ce résultat lui a permis d'occuper la 5^e place au classement des régions françaises. En 2010, avec une croissance de 4,5 %, la Champagne-Ardenne se classe au 12^e rang des régions de France métropolitaine, loin derrière l'Île-de-France, première au classement (15,2 %). En Poitou-Charentes et Bourgogne, deux régions qui ont aussi connu une très forte croissance des créations en 2009, les évolutions sont négatives en 2010 en raison d'une baisse des créations d'auto-entreprise.

Évolution des créations d'entreprise en Champagne-Ardenne



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

En Champagne-Ardenne, comme en 2009, l'augmentation des créations d'entreprise est exclusivement portée par les créations d'auto-entreprise (+12,3 %). En 2010, 5 610 entrepreneurs champardennais optent pour le régime de l'auto-entrepreneuriat, représentant 62 % des créations régionales, contre 58 % au niveau national.

www.insee.fr

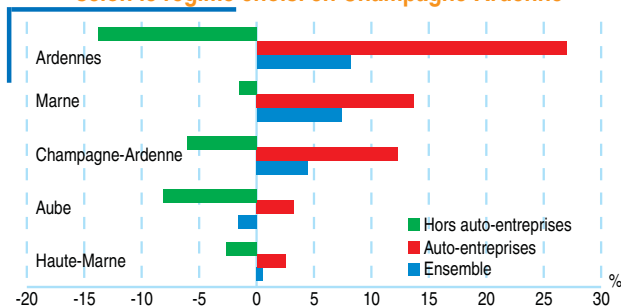
Pour les créations hors auto-entreprise, les évolutions sont beaucoup moins favorables : à l'inverse de la tendance nationale (+1,1 %), elles diminuent de 6,1 % en 2010, deuxième plus fort recul après la Corse (-11,1 %).

Progression soutenue dans les Ardennes et la Marne

Dans chacun des quatre départements, les tendances sont les mêmes qu'au niveau régional avec une hausse des créations d'auto-entreprise et une baisse des autres créations d'entreprise. Cependant, dans l'Aube et la Haute-Marne, qui ont connu les plus fortes croissances en 2009, l'évolution de 2010 est moins favorable que dans les deux autres départements. L'Aube qui a contribué en 2009 pour un quart à la hausse des créations de Champagne-Ardenne, apporte même, en 2010, une contribution négative à la dynamique régionale. Dans ce département, les créations d'entreprise diminuent de 1,6 % par rapport à 2009, en raison d'une faible croissance des auto-entreprises et surtout d'une forte baisse des autres créations d'entreprise (-8,9 %). En Haute-Marne, le constat est proche, mais la hausse des créations d'auto-entreprise permet tout juste de compenser la baisse des autres créations d'entreprise.

La Marne, participe en 2010 pour deux-tiers à la croissance régionale des créations d'entreprise. La hausse des créations du département résulte d'une augmentation des immatriculations sous le régime de l'auto-entrepreneur (+13,7 %) et d'une baisse limitée des autres créations d'entreprise (-1,5 %). Des quatre départements, les Ardennes enregistrent la croissance la plus forte avec 150 créations de plus qu'en 2009 (+8,2 %), la dynamique auto-entrepreneuriale (+27,0 %) ayant plus que compensé la baisse importante des autres créations (-13,8 %).

Évolution des créations d'entreprise entre 2009 et 2010 selon le régime choisi en Champagne-Ardenne



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Hausse des créations d'entreprise dans une majorité de secteurs

En 2010, excepté pour l'industrie, les activités de soutien aux entreprises, l'information et communication, la création d'entreprise augmente dans tous les secteurs d'activité.

Dans l'immobilier, les créations d'entreprise tous régimes confondus ont diminué en 2009 sans doute en raison du contexte économique difficile. En 2010, la forte hausse des créations hors auto-entreprise permet largement de compenser la baisse des créations d'auto-entreprise. Dans les activités financières et d'assurance, secteur aussi très sensible aux situations de crises, les créations stables en 2009, repartent à la hausse entraînée par la mise en place de projets d'auto-entrepreneurs comme agents et courtiers d'assurance ou conseillers en placement.

Créations d'entreprise par département

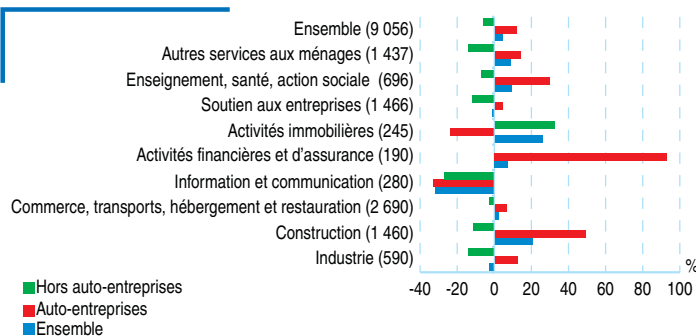
Unités : nombre et %	Auto-entreprises		Hors auto-entreprises		Ensemble des créations
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Ardennes	1 238	63,3	719	36,7	1 957
Aube	1 271	59,9	850	40,1	2 121
Marne	2 451	61,8	1 514	38,2	3 965
Haute-Marne	650	64,2	363	35,8	1 013
Champagne-Ardenne	5 610	61,9	3 446	41,8	9 056

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2010

En 2010, au regard de son poids dans la création d'entreprise et sa dynamique de création, le secteur de la construction explique à lui seul près des deux-tiers de la hausse des créations en Champagne-Ardenne. Affichant une croissance du nombre de créations de 20,7 %, supérieure à l'évolution nationale (14,8 %), ce secteur est porté par la dynamique auto-entrepreneuriale : plus de six entreprises du secteur de la construction sur dix sont créées par des auto-entrepreneurs.

Grâce aux nouvelles auto-entreprises, les secteurs des autres services aux ménages – coiffure, soins de beauté, réparation d'ordinateurs – et de l'enseignement, santé, action sociale connaissent aussi une progression favorable, contribuant à expliquer, dans la région, près de la moitié de la hausse du nombre total de créations.

Évolution des créations d'entreprise en Champagne-Ardenne entre 2009 et 2010 selon le secteur d'activité



Note : entre parenthèses figure le nombre de créations d'entreprise du secteur en 2010.
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Baisse dans l'industrie et le soutien aux entreprises

Certainement en lien avec le contexte économique de crise et ses lourdes conséquences sur l'industrie régionale, les créations d'entreprise diminuent dans les activités industrielles et celles du soutien aux entreprises. En hausse de 9,2 % au niveau national, la création de soutien aux entreprises baisse très légèrement en Champagne-Ardenne (-0,9 %). Aussi, le poids de ce secteur dans l'ensemble des créations se maintient en 2010 à un niveau très inférieur à celui de France métropolitaine (16,2 % contre 22,1 %), amplifiant la sous-représentation des activités de services aux entreprises dans le tissu productif régional. Dans l'industrie, les créations sont en repli de 2,6 %, tandis qu'elles augmentent de 4,4 % en France métropolitaine. La hausse modérée des créations d'auto-entreprise ne compense pas la baisse des créations hors auto-entreprise.

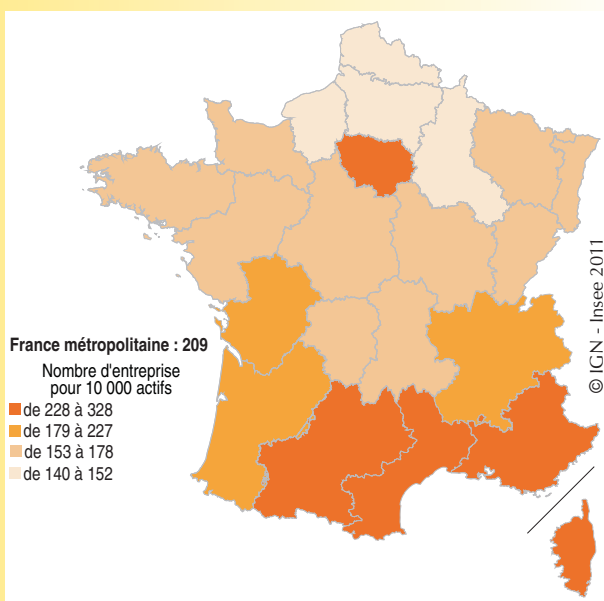
>> À l'image des régions du Nord, un entrepreneuriat moins dynamique en Champagne-Ardenne

Après un début de décennie plutôt atone, la création d'entreprise redémarre en 2003 en raison notamment de l'assouplissement des conditions d'attribution des aides à la création et du durcissement de l'indemnisation chômage. Ces changements suscitent de nouvelles vocations entrepreneuriales, particulièrement chez les chômeurs, à l'origine, en 2006, de quatre créations sur dix. En 2008, 4 600 entreprises sont créées en Champagne-Ardenne ; en 2002, elles étaient 2 800.

Ce constat n'est pas propre à la Champagne-Ardenne. Mais avec une augmentation des créations de 62 % en six ans, la région se classe dans les dix régions les plus dynamiques de France métropolitaine. Parmi celles-ci, figurent outre la Champagne-Ardenne des régions du Nord, traditionnellement moins créatrices, tel Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Centre. Entre 2008 et 2010, ces régions profitent aussi davantage du régime de l'auto-entrepreneur, avec des évolutions atteignant plus de 93 % (90 % au niveau national).

Ainsi, entre 2002 et 2010, les écarts dans les dynamiques entrepreneuriales régionales se réduisent légèrement, même si elles restent largement plus soutenues dans les régions du Sud. Ce dynamisme entrepreneurial peut être illustré en rapportant le nombre d'entreprises créées dans une région à sa population active résidente, comprenant les personnes en emploi ou au chômage, personnes susceptibles de se lancer dans l'entrepreneuriat, une grande majorité de créations étant le fait de créateurs individuels. Hormis en Île-de-France, les densités de création d'entreprise par actif sont plus élevées dans les régions méridionales, en raison de la combinaison de facteurs culturels, économiques et démographiques favorables. Dans les régions septentrionales, plus industrielles, au tissu économique moins dense, à la démographie et aux flux touristiques moins favorables, les densités sont moindres. Entre 2002 et 2010, malgré une augmentation du nombre de créations, la 5^e plus élevée de France, la Champagne-Ardenne est restée au même rang dans le classement des densités régionales de créations d'entreprise par actif. En 2010, comme en 2002, avec respectivement 147 et 46 créations d'entreprise pour 10 000 actifs, elle se situe à la 20^e place des régions françaises, devant la Picardie et la Haute-Normandie, et très loin derrière le Languedoc-Roussillon ou PACA qui dépassent, en 2010, le seuil des 300 créations pour 10 000 actifs.

Densité de créations d'entreprise dans les régions



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2010, Recensement de la population 2007

>> Un entrepreneuriat davantage soutenu en territoire urbain

En Champagne-Ardenne, la dynamique entrepreneuriale est plus soutenue dans les pôles urbains - à forte densité de population - et les communes périurbaines - en forte croissance démographique - que dans le reste du territoire. Dans les bourgs ruraux et petites villes, en déprise démographique en Champagne-Ardenne, la densité s'élève à 127 créations d'entreprise pour 10 000 actifs, contre 155 dans les pôles urbains. L'espace rural isolé, en légère croissance démographique, se situe dans une position intermédiaire. Malgré les nombreuses facilités à la création, notamment depuis la mise en place du régime de l'auto-entreprise - simplicité des démarches administratives, faibles moyens de production, possibilité d'exercer depuis le domicile -, la création d'entreprise reste un phénomène urbain.

Dans l'espace à dominante rurale, les créations d'entreprise se font plus souvent dans les secteurs de la construction et de l'industrie que dans l'espace à dominante urbaine et moins souvent dans des activités de service.

Densité de créations d'entreprise selon les territoires

Unité : densité pour 10 000 actifs	Champagne-Ardenne	France métropolitaine
Pôle urbain	155	229
Communes périurbaines	147	172
Pôle d'emploi de l'espace rural et sa couronne	127	199
Autres communes de l'espace rural	135	184
Ensemble	147	209

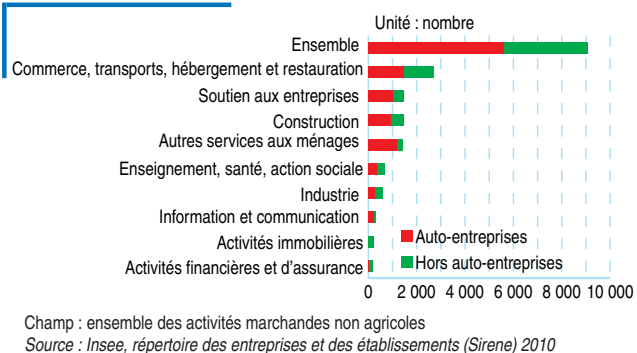
Densité de création d'entreprise = nombre de créations d'entreprise en 2010 rapporté à la population active de 2007

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

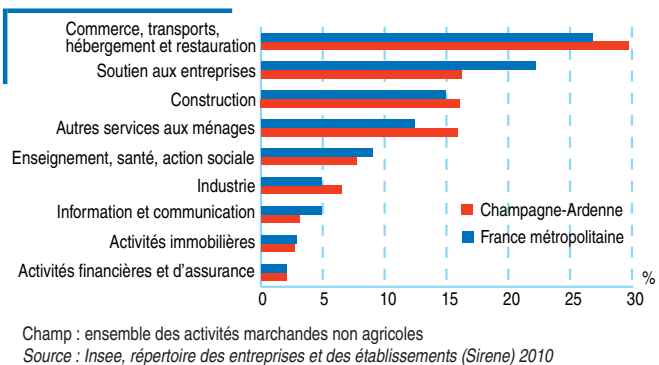
Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2010, Recensement de la population 2007

Après avoir connu la plus forte croissance en 2009, les créations du secteur de l'information et communication connaissent la plus forte baisse en 2010 (-31,7 %), due pour l'essentiel à un essoufflement des créations dans les activités informatiques (installation à domicile et conseils). Cette baisse a toutefois peu d'effet sur la création d'entreprise en Champagne-Ardenne en raison du faible poids du secteur dans l'entrepreneuriat.

Répartition des créations d'entreprise selon le secteur d'activité et le régime choisi en Champagne-Ardenne



Répartition des créations d'entreprise selon le secteur d'activité



Des créations souvent sans salarié au démarrage

En 2010, en lien avec le nombre important d'auto-entrepreneurs parmi les créateurs, la part de créations sans salarié au démarrage de l'activité reste très élevée (95 %). Sur les 9 056 créations d'entreprise, seulement 467 déclarent au moins un salarié à la mise en place du projet, créant 1 556 nouveaux emplois salariés. Avec la hausse du poids des auto-entreprises dans la création, la part des nouvelles entreprises avec au moins un salarié continue de diminuer (5,8 % en 2009 et 5,1 % en 2010). Hors auto-entreprises, les créations avec au moins un salarié déclaré au démarrage de l'activité restent peu nombreuses, représentant moins de deux créations sur dix. La création d'entreprise sans salarié est plus fréquente dans le soutien aux entreprises (4 % des créations hors auto-entreprise de ce secteur) et les activités de l'information et communication (4 %). À l'opposé, dans le secteur de la construction, les entreprises se créent plus souvent avec au moins un salarié (19 % des créations hors auto-entreprise). Dans le secteur de l'industrie, le nombre moyen d'emplois à la création est le plus important avec 11,2 salariés, supérieur à la moyenne nationale (4,8 salariés), comme déjà en 2009. En 2010, parmi les 40 créations d'entreprises industrielles avec salarié au démarrage, six ont créé plus de dix emplois salariés.

Les sociétés unipersonnelles de plus en plus nombreuses parmi les sociétés

Jusqu'en 2008, en Champagne-Ardenne, comme au niveau national, la part des sociétés dans les créations d'entreprise ne cessait d'augmenter : elle est passée dans la région de 39 % en 2000 à 45 % en 2008. Avec la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur, qui ne s'applique qu'aux personnes physiques, les sociétés ne représentent plus, en 2010, que 22 % des créations. En 2010, les créations de sociétés sont aussi nombreuses qu'en 2009, pendant que les créations d'entreprises individuelles augmentent, portées par les auto-entrepreneurs. Sur les 7 052 créations d'entreprises individuelles, 80 % sont des auto-entreprises (cinq points de plus qu'en 2009). Parmi les sociétés créées en 2010, 82,3 % sont des sociétés à responsabilité limitée (SARL) et 12,1 % des sociétés par actions simplifiées (SAS), unipersonnelles ou non.

Créations d'entreprise et créations d'emplois salariés selon le secteur d'activité

Unité : nombre	Champagne-Ardenne				France métropolitaine
	Créations d'entreprise	dont auto-entreprise	Créations d'entreprise avec salarié *	Nombre moyen de salariés *	Nombre moyen de salariés *
Industrie	592	293	40	11,2	4,8
Construction	1 460	948	101	2,6	3,0
Commerce, transports, hébergement et restauration	2 690	1 463	194	2,8	2,7
Information et communication	280	231	2	1,5	2,9
Activités financières	190	27	25	2,4	2,6
Activités immobilières	245	16	12	1,5	2,0
Soutien aux entreprises	1 466	1 046	46	2,7	3,0
Enseignement, santé, action sociale	696	365	12	3,0	2,8
Autres services aux ménages	1 437	1 221	35	1,9	2,2
Ensemble	9 056	5 610	467	3,3	2,9

* si au moins un salarié

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2010

Depuis 2009, avec la suppression du seuil minimal de capital à la création - 37 000 euros jusqu'en 2008 -, la part des SAS dans les sociétés augmente nettement (3,7 % en 2008, 7,6 % en 2009 et 12,1 % en 2010).

Au sein des créations de SARL, en baisse de 3,6 % en 2010, la forme unipersonnelle (EURL) s'affirme avec une croissance des créations de 13,8 % au contraire des autres formes de SARL.

En 2010, les sociétés unipersonnelles (EURL et SASU) représentent près d'un tiers de l'ensemble des sociétés.

Outre l'attrait pour cette forme juridique, des entreprises individuelles, y compris des auto-entreprises, ont pu se transformer juridiquement, soit parce qu'elles se sont développées, ou parce que cette forme juridique correspond mieux à leur activité. ■

Séverine Weidmann

Créations d'entreprise en Champagne-Ardenne selon la nature juridique

Unités : nombre et %	Ensemble des créations	Évolution 2009 -2010
Entreprises individuelles	7 052	5,9 %
Sociétés	2 004	0,0 %
Sociétés unipersonnelles (EURL et SASU)	570	18,9 %
SARL	1 156	-10,6 %
SAS	167	25,1 %
Autres sociétés	111	-26,1 %
Ensemble	9 056	4,5 %

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2010

>> Des auto-entreprises plus souvent artisanales que commerciales ou libérales

En 2010, parmi les créations d'auto-entreprise, celles de nature artisanale sont les plus nombreuses avec quatre créations sur dix. Entre 2009 et 2010, cette part a nettement augmenté avec le dynamisme des auto-entreprises dans le secteur de la construction. En 2010, 2 436 Champardennais ont créé une auto-entreprise artisanale, soit une hausse de 28 % par rapport à 2009, près du double de la hausse nationale. Dans les quatre départements de Champagne-Ardenne, la hausse dépasse 20 %. Elle atteint même près de 40 % dans les Ardennes.

Les créations d'auto-entreprise commerciales, qui représentent plus de trois nouvelles auto-entreprises sur dix en 2010, ne sont qu'en très légère augmentation, comme au niveau national (respectivement +1,7 % et +2,5 % par rapport à 2009). Elles reculent dans l'Aube et la Haute-Marne.

Les créations d'auto-entreprise de nature libérale représentent près de trois nouvelles auto-entreprises sur dix. Leur croissance est bien moins élevée dans la région qu'au niveau national (+4,0 % contre +16,1 %). Ces créations d'auto-entreprise concernent principalement les activités de conseils en affaires et de gestion, les activités de services aux ménages – hôtesse, studios de tatouage, organisation de foires et salons récréatifs – et les activités de l'enseignement sportif ou le soutien scolaire.

Selon le département, la nature des créations d'auto-entreprise est différente : dans les Ardennes et la Haute-Marne, départements les plus ruraux de la région, le poids des créations d'entreprise de nature artisanale ou commerciale est plus élevé que dans les deux autres départements plus urbains. A contrario, dans l'Aube et la Marne, la part des entreprises sous forme libérale est plus élevée.



>> MÉTHODOLOGIE

Sources

Pour les créations d'entreprise, les statistiques proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) géré par l'Insee. L'étude porte sur les créations d'entreprise de l'ensemble des activités marchandes non agricoles (ou champ de l'industrie, du commerce et de l'ensemble des services). Ce champ inclut les activités financières et d'assurance et les activités de location de biens immobiliers.

La décomposition en secteurs d'activité utilisée dans cette étude s'appuie, pour l'essentiel, sur le niveau d'agrégation en dix postes dit A10 de la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2, 2008), mais seuls neuf postes sont utilisés car le champ est hors activités agricoles. Les intitulés de certains postes ont été résumés : ainsi, par exemple, le poste « autres activités de services » a été renommé « autres services aux ménages », mais il ne recoupe pas les activités du poste « services aux particuliers » de la nomenclature d'activités française révision 1 (NAF rév. 1, 2003).



>> POUR EN SAVOIR PLUS

« En 2010, hausse de créations d'auto-entreprise mais aussi de sociétés », Insee Première n° 1334, janvier 2011.

« Les créations d'entreprise en 2009 : le régime de l'auto-entrepreneur dynamise les créations », Insee flash n° 119, avril 2010.



>> DÉFINITION

Le régime de l'auto-entrepreneur

Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008. Il s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités), à titre principal ou complémentaire. L'entreprise individuelle doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise (réaliser moins de 80 000 euros de chiffre d'affaires pour une activité commerciale ou moins de 32 000 euros pour les prestations de services et les activités libérales). La personne physique doit opter pour exercer en franchise de TVA.

Le régime de l'auto-entrepreneur offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie ainsi :

- d'un régime microsocial simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime microfiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de taxe professionnelle pendant trois ans à compter de la date de création.

De la difficulté de caractériser l'auto-entrepreneuriat

Comme les déclarations de créations sont simplifiées, l'information statistique disponible sur les auto-entrepreneurs est, en partie, lacunaire. Le nombre de créations d'auto-entrepreneurs intègre en effet, sans distinction, toutes les entreprises créées sous ce régime, qu'elles aient ou non effectivement démarré leur activité, y compris celles à qui ce régime a été refusé après la déclaration de création. Or, selon le concept harmonisé au niveau européen, une création d'entreprise doit s'accompagner de la mise en œuvre effective de nouveaux moyens de production. Les entreprises créées hors du régime d'auto-entrepreneur satisfont ce critère, mais seules les créations d'auto-entrepreneurs qui satisfont ce critère devraient être « légitimement » comptabilisées comme créations. L'évolution globale du nombre de créations, prenant en compte cette part « légitime », résulterait de la combinaison de deux effets :

- un effet de substitution : création sous le régime de l'auto-entrepreneur de préférence à un autre régime, considéré comme moins avantageux ; mécaniquement, il explique la baisse des créations d'entreprise hors auto-entrepreneuriat ;
- un effet d'ajout : création, sous le régime de l'auto-entrepreneur, d'entreprises qui n'auraient jamais vu le jour sans ce régime.

Créations d'entreprise : la définition des créations d'entreprise dénombrées par l'Insee s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen. Les créations d'entreprise correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire Sirene, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de plus d'un an ;
- cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise par une entreprise nouvelle des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation.

SARL ou société à responsabilité limitée : société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel.

SARL unipersonnelle ou EURL : SARL constituée par une seule personne qui en détient par conséquent toutes les parts.

SAS ou société par actions simplifiée : société de capitaux groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel et qui ont la possibilité de disposer de prérogatives indépendantes de leur part de capital. Les associés déterminent librement les règles d'organisation de la société et nomment un président.

SAS unipersonnelle ou SASU : SAS à associé unique.